

## Consistoire public et Consistoire secret

DU 24 MARS 1898

(De l'Univers.)

---

NOTRE T. S.-P. le Pape Léon XIII a tenu ce matin, jeudi, un Consistoire public dans le palais apostolique du Vatican pour donner le chapeau cardinalice aux EEmes et RRmes Joseph-Marie Martin de Herrera y de la Iglesia, archevêque de Compostelle ; Pierre-Hercule Coullié, archevêque de Lyon ; Joseph-Guillaume Labouré, archevêque de Rennes ; Guillaume-Marie-Romain Sourrieu, archevêque de Rouen, créés et publiés dans le Consistoire du 19 avril 1897.

Ces quatre Emes cardinaux se sont rendus à cet effet, à 9 heures et demie du matin, à la chapelle Sixtine ; et là, pendant que les chapelains-chantres pontificaux exécutaient des motets de circonstance, ils ont prêté serment, d'après les constitutions apostoliques, en présence des EEmes et RRmes cardinaux chefs d'ordre, du camerlingue et du vice-chancelier de la sainte Eglise, ainsi que du camerlingue du Sacré-Collège.

Pendant ce temps, Sa Sainteté est descendue, avec sa noble cour, dans la salle dite des *Paramenti*, où l'attendaient les EEmes cardinaux, le vice-camerlingue de la sainte Eglise romaine, l'auditeur général de la chambre apostolique, les patriarches archevêques et évêques, le prince assistant au trône, les divers collèges de la prélature romaine, les officiers et les *cubiculares*, ainsi que le secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites, le promoteur de la foi, les avocats consistoriaux et les